

Modification de délégués

Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président

I Modification d'un délégué titulaire de la commune de Marchaux

Le Conseil Municipal de la commune de Marchaux, en date du 27 janvier 2005, a désigné M. Bernard BECOULET, comme délégué titulaire en remplacement de M. Yves MAYOUD, (décédé le 6 décembre 2004) et Mme Brigitte VIONNET, comme déléguée suppléante de M. Bernard BECOULET.

M. Bernard BECOULET siégera à la commission n°2.

II/ Modifications de la représentation de la C.A.G.B. au sein de différentes instances :

M. MAYOUD représentait la C.A.G.B. au sein de différentes instances.

A) Au sein de TEMIS

Il est proposé de désigner M. Bernard BECOULET, comme représentant titulaire de la C.A.G.B.

B) Au sein du SYBERT

Il est proposé de désigner Mme Brigitte VIONNET, comme représentante titulaire de la C.A.G.B.

C) Au sein du SMSCOT

Il est proposé de désigner M. Bernard BECOULET, comme représentant titulaire de la C.A.G.B.

D) Au sein du SMAIBO

Il est proposé de désigner M. Bernard BECOULET, comme représentant suppléant de la C.A.G.B.

III Interverision de délégués suppléants de la C.A.G.B au Sybert

Suite à la délibération du Conseil Municipal de la commune de Dannemarie-sur-Crête en date du 8 décembre 2004, il est proposé les changements de délégués suivants :

Ancienne situation

Titulaires	Suppléants
Gérard Galliot	Bruno Collas
Jean-Pierre Prost	Jean-Claude Forestier

Nouvelle situation

Titulaires	Suppléants
Gérard Galliot	Jean-Claude Forestier
Jean-Pierre Prost	Bruno Collas

IV Interverision de délégués de la C.A.G.B au SMSCoT

Suite à la demande des intéressés en date du 28 janvier 2005, il est proposé :

Ancienne situation

Titulaires	Suppléants
Jean Rosselot	C. Comte-Deleuze
J-P Renoud-Grappin	Catherine Puget
Nicole Weinman	Pascal Bonnet

Nouvelle situation

Titulaires	Suppléants
Jean Rosselot	Catherine Puget
J-P Renoud-Grappin	Pascal Bonnet
Nicole Weinman	C. Comte-Deleuze

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces différentes modifications.

Pour extrait conforme,

Le Président